

FEVRIER 2022 / N°4

B.B.C.

Bulletin Braxéen Communal

TOUS À L'OEUVRE POUR NOTRE VILLAGE !



20 JANVIER 1965 / 14 JANVIER 2022
57 ans après : UN CHÂTEAU POUR TOUS !

commune de
brax

Cadre de Vie & Urbanisme Finances Education, Enfance & Jeunesse Vie sociale & Locale

Page : 4/5/6/7

Page : 8/9

Page : 11/12

Page : 13/14

Le Maire de Brax « Aujourd'hui, **vendredi 14 janvier 2022**, par la signature d'un compromis de vente avec l'ASEI, sonne le lancement de l'acquisition du Château de Brax, ses annexes et 2 hectares de terrain. Cette date raisonnera pour notre commune comme un jour historique. Une page va se tourner, une nouvelle va s'ouvrir. Cela faisait 7 siècles que le château appartenait à des propriétaires privés, et depuis plus de 57 ans à l'ASEI. Cette acquisition nous permet de préserver le patrimoine historique braxéen, tout en gardant une association emblématique au sein de notre village. L'ASEI va pouvoir concrétiser son projet de construire un nouveau centre sur la parcelle jouxtant l'édifice. Ensuite nous signerons l'acte définitif et enfin, **braxéens et braxéennes, toutes générations confondues, pourront prendre possession de leur château.** »



Le Maire de BRAX « C'est une fierté pour mon équipe et moi d'avoir réalisé ce qu'aucune municipalité n'a réussi à faire. L'histoire est en marche ! »

20 janvier 1965
La veuve Gilet vend le château à l'ASEI
(Association de Sauvegarde de l'Enfance Invalide)
qui y installe le CROP
(Centre de Rééducation de l'Ouïe et de la Parole).

En 1965 : le château est acheté par l'Association de Sauvegarde des Enfants Invalides.

Elle l'aménage en "Centre de Rééducation de l'Ouïe et de la Parole".

1977 à 1998: les enfants des écoles communales de Brax vont manger au château avec les enfants de l'ASEI et partagent avec eux les jeux dans le parc.

En 2000: le Centre devient une MAS Maison d'Accueil Spécialisée. Cette évolution de l'agrément a permis d'apporter une continuité de la réponse aux besoins des enfants devenus adultes en conservant la spécificité de l'accompagnement et le lieu de résidence.

En 2013: l'ASEI devient: Agir, Soigner, Éduquer, Insérer.

14 Janvier 2022: signature d'un compromis de vente par la commune de Brax avec l'ASEI



Dans le prochain BBC vous trouverez le planning général jusqu'à l'acquisition et la prise de possession par la commune du château, ainsi que les modalités de la large participation de toutes les Braxéennes et de tous les Braxéens au projet un "Château pour tous !"

GROUPE MORHANGE
1940 à 1945 : le château sera d'abord le refuge des Services Spéciaux de la Défense Nationale.
1942 : il devient le centre du maquis MORHANGE, la « Mémé Mesples » entre alors en résistance !





Thierry ZANATTA
Maire

A vos côtés nous agissons

Chères Braxéennes chers Braxéens.

Je souhaite commencer cet édit, en remerciant nos 28 agents pour la qualité et le sérieux du travail accompli.

L'année 2021 fut une année compliquée pour le personnel communal qui a subi les conséquences de la crise sanitaire : protocoles sans cesse modifiés, absences liées au virus mais aussi de nombreuses réformes les ont touchées comme le passage aux 1 607 heures en février 2021. Un grand merci à eux.

Cette année 2022, est très riche en travaux d'intérêts généraux, indispensables à l'évolution et à la vie de notre commune. Les deux plus importants sont la réalisation du cimetière du Coustalasse (ouverture au public en mars 2022) et le déplacement du terminus de la ligne 32 au Maudinat.

Je souhaite faire un focus sur ce dernier : pour réaliser ces travaux, la commune a investi 80% de son enveloppe de voirie annuelle, soit 80 000€ sur un investissement de 160 000€, le reste étant à la charge de Toulouse Métropole. Parce que le bus passe désormais à la gare, nous avons obtenu, non sans difficultés, la réfection totale du parking de la gare qui deviendra à terme (en mai 2022) un Parking d'Echanges Multimodal (PEM) pour un montant d'environ 900 000€ payé par Toulouse Métropole.

L'effet domino continue : parce que nous aurons le PEM, nous aurons aussi le Réseau Express Vélo, le REV. Les travaux débiteront en mai 2022. Au final, pour 80 000 € dépensés par la commune en 2021 et un engagement politique sans faille auprès de nos partenaires, nous avons obtenu, en 2022, plus de 1.2M€ d'investissements provenant de financements européens, régionaux, métropolitains et donc 0% à la charge de la commune !

Le 24 janvier 2022, j'ai signé, au nom de la commune, le compromis de vente du château, de ses annexes et près de 2 hectares de parc, avec l'ASEI. C'est l'aboutissement d'échanges avec les dirigeants de l'ASEI et les notaires qui ont débuté en septembre 2020.

Je veux remercier Mr JOURDY, Directeur des centres de l'ASEI, pour sa franchise, son sérieux et sa sympathie dans le cadre de nos discussions toujours fructueuses.

Cette date raisonnera pour notre commune comme un jour historique. Une page va se tourner, une nouvelle va s'ouvrir. Avant de signer l'acte définitif, l'ASEI devra construire son nouveau centre de 3500 m², sur la parcelle attenante au château. Ensuite, nous signerons l'acte définitif et enfin Braxéennes et Braxéens, toutes générations confondues, pourront prendre possession de leur château. Un château pour tous.

C'est une fierté pour mon équipe et moi d'avoir réalisé ce qu'aucune municipalité n'a réussi ou voulu faire. L'histoire est en marche.

A vos côtés nous agissons.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Ce qui nous attend...

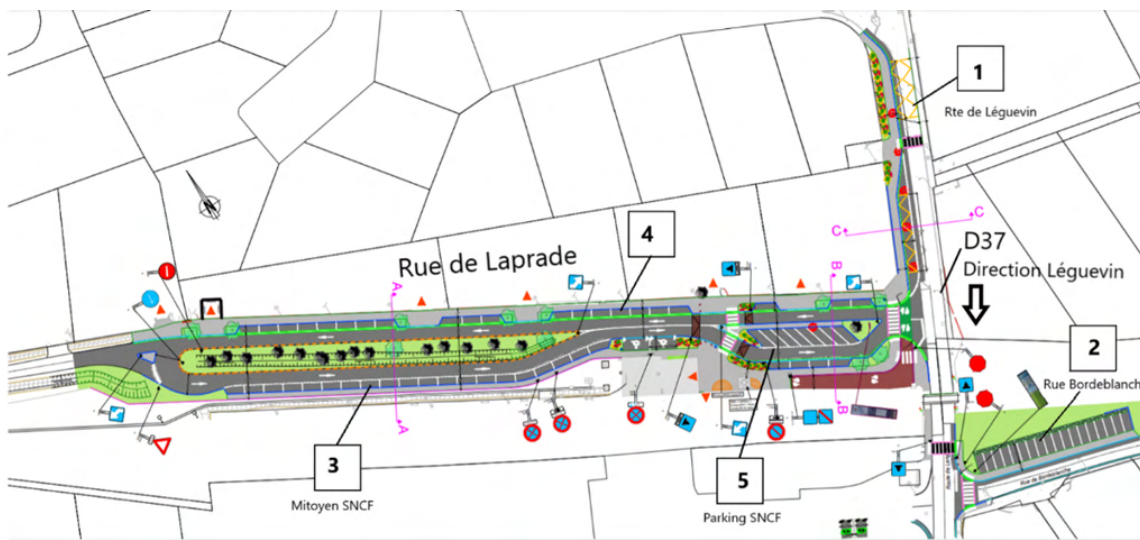
Depuis notre investiture en juillet 2020, nous avons investi pour améliorer votre quotidien plus de 2 millions d'euros, dont 7.5% à la charge de la commune. Pour l'année 2022, au projet déjà commencé en fin 2021 comme le PEM (Pôle d'Échanges Multimodal) vont s'ajouter de nombreux projets :

- Travaux voirie : La réfection des canalisations d'eau du pluvial, rue de la mairie.
- Travaux voirie : La réfection des canalisations d'eau potable, rue du château.
- Travaux voirie : la mise en place du Réseau Express Vélo (REV).
- Travaux aires de jeux : Le jardin enfants de la résidence de Ladugabre.
- Travaux voirie : La mise en place d'éclairage communal en LED sur de nombreuses rues.
- Travaux voirie : La réfection totale de la chaussée avenue de la gare, rue de la mairie et rue de l'église.
- La continuité de l'embellissement de notre beau village.

Parking de la gare

Comme annoncés au BBC précédent, les travaux concernant le PEM (Pôle d'Échanges Multimodal) ont débuté le 06 décembre et pour une durée de 5 mois. Ces travaux se dérouleront selon le phasage suivant :

1. Avenue de la Gare, travaux de réfection de la chaussée, des trottoirs et la création de quais bus.
2. Réaménagement du parking situé rue de Borde blanche
3. Mitoyen SNCF
4. Rue Laprade
5. Parking de la gare : amélioration de la desserte de la gare (bus et ligne SNCF), création d'emplacements supplémentaires pour les vélos, installation d'une borne de recharge pour voitures électriques.



Le **21 février** : démarrage des travaux concernant la réfection des canalisations d'eau du pluvial et d'assainissement, **rue de la mairie**. Après étude du cycle de l'eau de Toulouse Métropole, il a été constaté que ces travaux étaient indispensables.

Les travaux dureront presque 3 mois, la rue sera bloquée à toute circulation. Une déviation rue de l'école sera mise en place avec un feu alternant.

DÉVIATION LIGNE 32 - TISSÉO
du lundi 21 février au vendredi 29 avril

Arrêts non desservis :

- Taillades
- Brax-Léguevin Gare SNCF
- Mairie de Brax

Arrêts provisoires :

- 2 arrêts en vis-à-vis rue François Verdier (sur la place du Village)
- 2 arrêts chemin du Moulin :
au n°32 direction Brax Maudinat et
au n°23 direction Colomiers-Ramassiers Gare SNCF

RUE DE LA MAIRIE: NOUVEAU SENS DE CIRCULATION



La route de la Mairie étant fermée, une déviation est mise en place en venant de Léguevin par le Chemin du Moulin. En arrivant du centre du village par la rue des Écoles qui passe durant les travaux en double sens avec la mise en place d'une circulation alternée. Les travaux seront réalisés en deux phases

Travaux voirie, la mise en place du réseau express vélo (REV)



Fin mars début avril 22 : Travaux voirie, la mise en place du Réseau Express Vélo (REV).

Objectif : sécuriser les cyclistes et réduire la vitesse des véhicules.

Première tranche, chemin du moulin jusqu'au passage à niveau : coût estimé 300K€
Cette portion sera en CVCB ou chaucidou. La CVCB (Chaussée à Voie Centrale Banalisée) est une chaussée étroite sans marquage axial dont les lignes de rive sont rapprochées de son axe. Les véhicules motorisés circulent sur une voie centrale bidirectionnelle et les cyclistes sur la partie revêtue de l'accotement appelée rive.

Deuxième tranche: Terrouges / Pibrac, en attente d'acquisition parcellaire.

Connexion rue des Frères à la gare de Pibrac : coût estimé 1M€



Voie pour les cyclistes

Voie centrale pour les véhicules moteurs

Autres Travaux au premier semestre 2022



Réalisation le 22 février : Travaux de l'aire de jeux dans la résidence de Ladugabre.

Durant la durée des travaux soyons prudents.

Respectons les signalisations mises en place.

Respectons tous les modes de déplacements qui vont se croiser. Ces travaux étant une réelle nécessité, soyons patients.

Merci à toutes et tous.

• Au mois de mai/juin, après la fin du chantier PEM, renouvellement de la couche de roulement de la rue du Château au passage à niveau (rue de la Prade) jusqu'à l'église.



• Mai/juin : Travaux voirie, La réfection des canalisations d'eau potable, rue du château.

la rue sera fermée à la circulation pendant plusieurs semaines. Une déviation sera mise en place avec un feu alternant.



La Gestion de l'Eau est l'affaire de Tous !

Les Fossés :

L'entretien des fossés, c'est l'affaire de tous ! De fait, les derniers épisodes pluvieux sur la Haute-Garonne ont mis en évidence à Brax l'utilité des fossés :

- les fossés agricoles,
- les fossés dans les jardins,
- les rigoles,
- les noues,
- les fossés mères et les ruisseaux.

Les fossés permettent principalement de retenir de l'eau sur place et d'éviter des inondations majeures en aval des cours d'eau. Nous saisissons cette occasion pour rappeler que l'entretien des fossés vous incombe lorsque ceux-ci sont en mitoyenneté ou sont sur votre terrain.

Attention, l'entretien ne consiste pas à enlever toute la végétation du fossé, bien au contraire. Il faut laisser la végétation que l'on appelle la ripisylve. Les herbes, les herbes hautes, les buissons et les arbres qui poussent sur les bords des fossés ont un rôle capital. En effet, ils retiennent l'eau mais aussi la forme du fossé. Ils évitent son creusement. Cependant, il faut veiller à ce qu'il n'y ait pas d'éléments qui viennent obstruer le flux de l'eau. Ce sont notamment des branches mortes ou des grillages qui auraient pu être posés. Souvent il s'agit de ronces qui créent des enchevêtrements de branches qui empêchent la bonne circulation et la retenue d'eau.

Il est normal que les fossés accumulent de l'eau, celle-ci va s'évacuer très lentement. C'est cette rétention d'eau qui permet d'éviter les inondations en contre-bas. Cette même rétention d'eau dans l'ensemble des fossés du village permet d'éviter les inondations dans les zones à risques.

Nous rappelons également que Brax est concerné par le risque d'inondation. Nous avons plusieurs zones qui sont touchées par le Plan de Prévention des Risques d'Inondations (PPRI) en rouge, donc avec un risque réel et sérieux pour les habitations qui se trouvent notamment aux abords de la partie basse de la Chauge ou en bordure du Courbet.

Le Plan Prévention des Risques d'Inondations est disponible en Mairie et également sur le site de la Mairie et de la Préfecture. Pour toute question sur la manière d'entretenir votre fossé, n'hésitez pas à nous interroger.



Eaux Usées :

Lors de ces épisodes pluvieux intenses ou répétés vous aurez pu constater malheureusement, que des bouches de canalisations "débordent".

Effectivement, dès 2020, nous avons dressé un bilan des différents réseaux et quartiers touchés par des problèmes de débordement d'eaux usées et également un constat sur l'état des fossés mère et cours d'eau. Nous avons alerté la direction du service du Cycle de l'Eau de Toulouse Métropole sur une série de problèmes sérieux à prendre en compte urgemment.

Concernant les Eaux Usées, notre alerte a notamment porté sur la saturation du réseau d'eaux usées de la Chauge qui déborde dans la Chauge dès qu'il pleut intensément ou quand les nappes phréatiques sont pleines. Après analyse, ce phénomène serait lié essentiellement à la filtration d'eaux parasites (souterraines et pluviales) dans les canalisations d'eaux usées.

Nous avons rencontré en 2020 puis 2021 toutes les directions du cycle de l'Eau et des actions ont déjà commencé afin de prendre en compte ce problème de façon globale, pas seulement au niveau des Eaux Usées mais également au niveau de la gestion des Eaux Pluviales et des Cours d'Eau.

Nous sommes plus que conscients de la gravité du sujet pas seulement sur les odeurs ou gênes pour les habitants mais également sur l'impact écologique.

Les premières actions ont déjà été menées en 2021 :

- analyse du problème,
- constat de dysfonctionnement en charge de la station de relevage du Lavoir,
- explorations du réseau Bénauze et rue du Château avec des fumigènes.

Des travaux majeurs sur le réseau pluvial et eaux usées sont prévus dans divers secteurs de Brax courant 2022 ; vous en serez informés.

Les travaux sur un réseau d'eau usée exigent des interventions très complexes qui ne peuvent pas se faire dans la précipitation, les différentes réparations et remises à niveau sont lancées et continueront d'être réalisées sur 2022 et 2023.

En cas de questions sur le sujet, n'hésitez pas à prendre rendez-vous en Mairie.

Information - PLUIH 2025

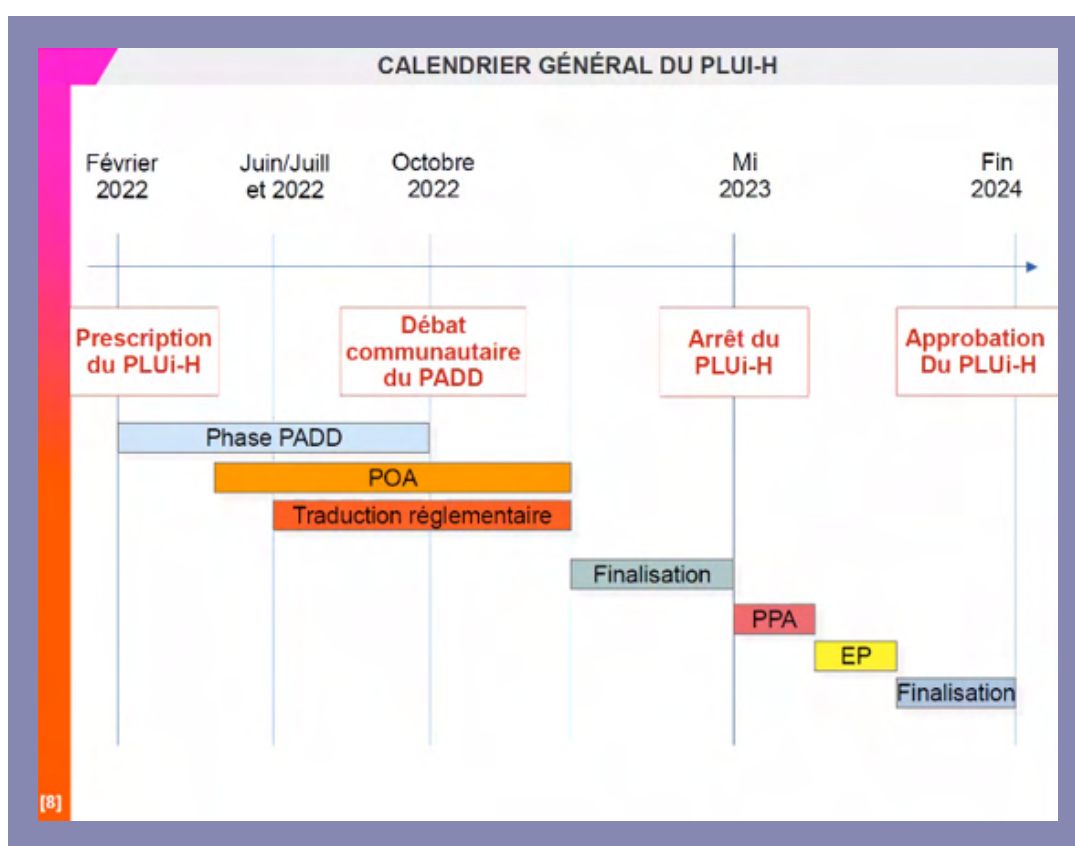
Les travaux concernant le futur PLUIH des 37 communes de Toulouse Métropole sont lancés.

Deux grandes réunions ont déjà eu lieu et plusieurs séminaires de discussion sont prévus auxquels Brax participe activement. Le planning global du projet se trouve ci-dessous.

C'est un planning ambitieux mais qui reste réaliste avec une volonté politique partagée d'aboutir à un document validé en 2025.

L'ancien document ayant été annulé, ce nouveau document devra traverser toutes les étapes pour sa création en commençant par la définition et débat d'un nouveau PADD(*), puis viendra le nouveau règlement et l'enquête publique correspondante.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à joindre l'équipe Urbanisme en Mairie.



(*) Le POA : Programme d'Orientation et d'Action d'aménagement.

(*) Le PPA : Projet de Partenariat d'Aménagement.

(*) Le PADD, Projet d'Aménagement et de Développement Durable définit :

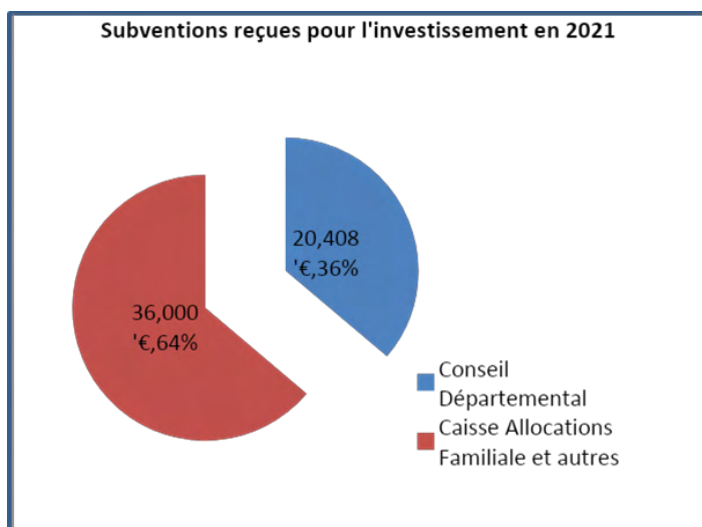
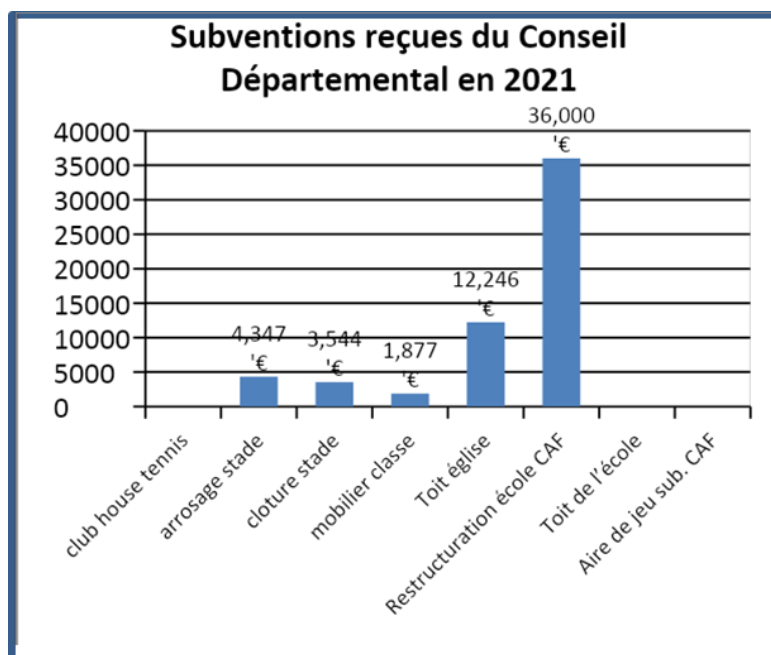
1. Les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques ;

2. Les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, les réseaux d'énergie, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs, retenues pour l'ensemble de l'établissement public de coopération intercommunale ou de la commune.

Quelques informations sur les financements de 2021

Les investissements 2021 réalisés

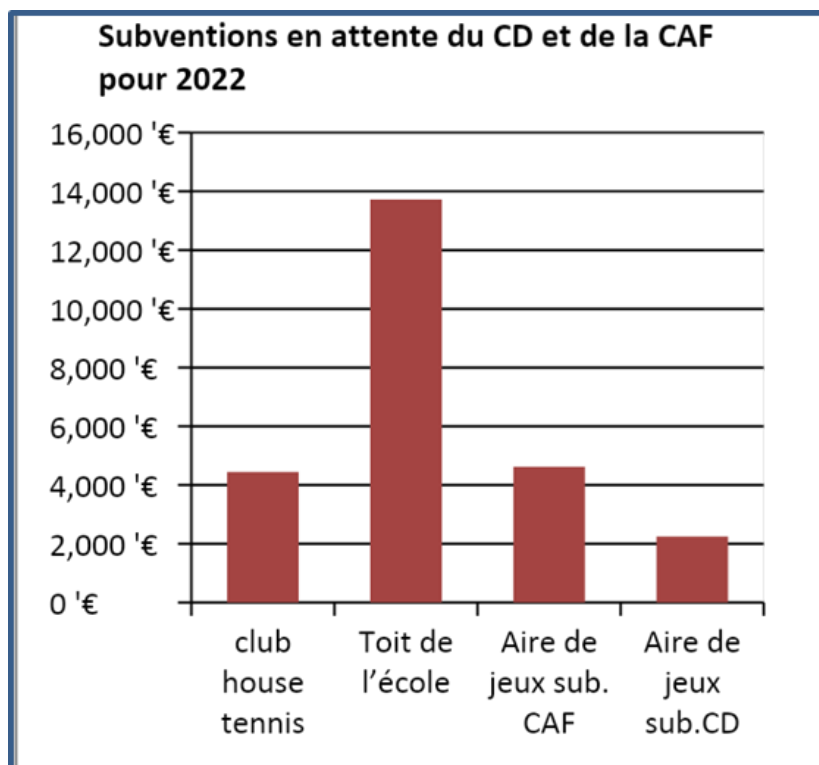
- **Le mobilier de classe**, nécessaire pour la distanciation d'un montant de 5640 euros, la commune a reçu une subvention de 1877 euros du Conseil Départemental.
- **la restructuration du groupe scolaire** François Verdier à fait l'objet d'une subvention de la CAF d'un montant de 36000 Euros.
- **la restauration du toit de l'église** pour un montant 45471 euros, la commune a reçu une subvention de 12246 euros du Conseil Départemental.



Les investissements 2021 réalisés

- **l'arrosage automatique du stade** pour une somme de 15366 euros, la commune a reçu une subvention de 4347 euros du Conseil Départemental
- **La clôture du stade** pour un montant de 9680 euros la commune a reçu une subvention de 3544 euros du Conseil Départemental

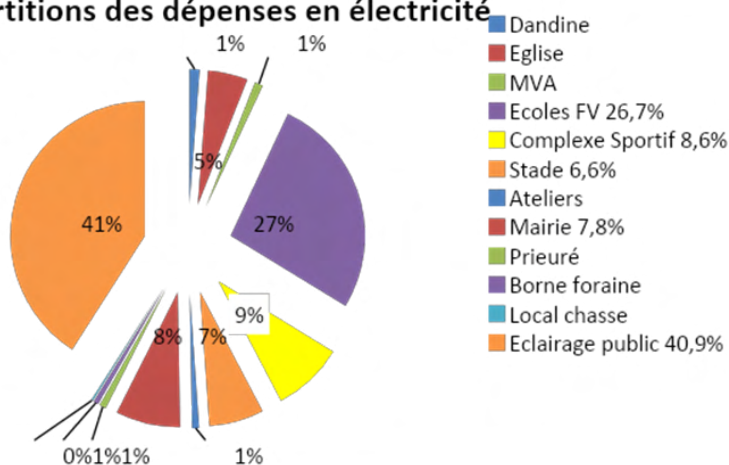
Les subventions pour l'aménagement du club house, la rénovation énergétique du toit du préau de l'école et la rénovation de l'aire de jeux des Mézaillades sont en attente pour 2022.



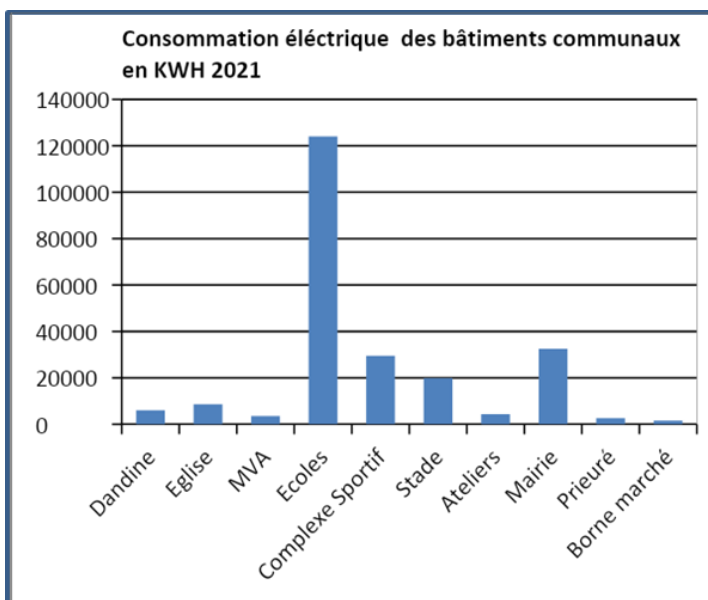
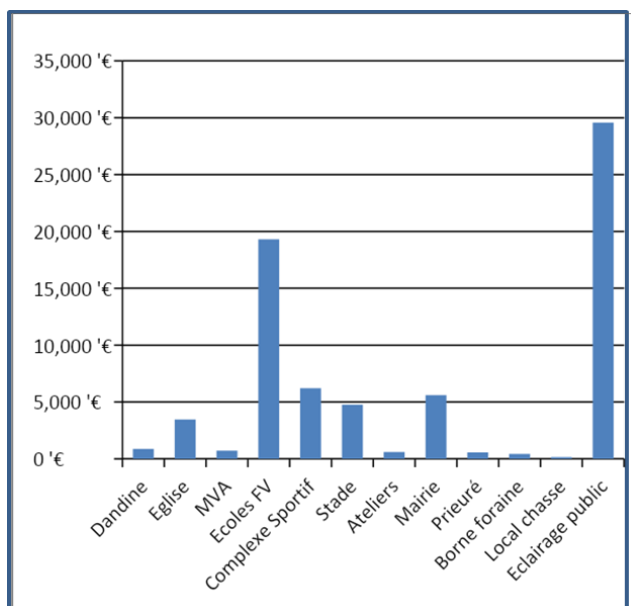


les dépenses en électricité

Répartitions des dépenses en électricité



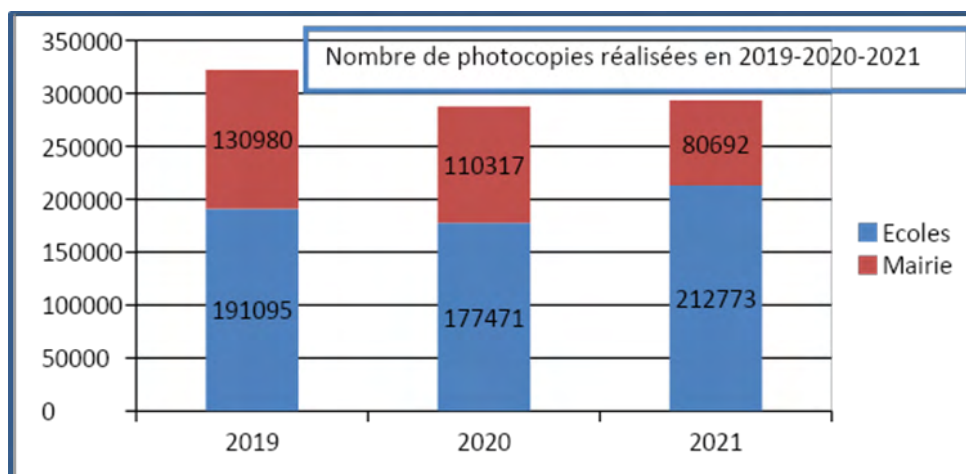
Les dépenses en électricité s'élèvent à environ 75 000 euros, le poste le plus important est l'éclairage public qui représente 40.9 %, vient ensuite le groupe scolaire 26.7%, puis entre 8.5% et 6.6 % se situent les dépenses du complexe sportif et de la salle des fêtes, de la mairie et du stade. Des économies ont été réalisées en adaptant la puissance du compteur aux besoins réels des bâtiments. Les **économies d'énergie** sont **l'affaire de tous**, municipalité, associations, écoles. Continuons à appliquer des gestes simples. **Coupons l'électricité quand ce n'est pas utile.**



Depuis le mois de juin 2021 la municipalité s'est investie dans l'accompagnement du **plan papier** proposé par TM. Ce plan a pour but de diminuer la consommation de papier dans les divers services, d'augmenter la part de papier recyclé, et d'améliorer le tri dans les bureaux. Plusieurs actions ont été mises en place et en particulier au niveau de la mairie il a été décidé de n'imprimer que les documents indispensables. Cette action a permis en mairie de diminuer l'usage du papier de plus de 38 % par rapport à 2019, par contre on note une augmentation de 11 % au niveau du groupe scolaire lié à la nécessité de s'organiser différemment suite à la crise sanitaire afin de continuer à faire les cours en distanciel.



les dépenses en papier



Festival TERRES D'AILLEURS la lauréate reçue à BRAX

Le Dimanche 28 novembre, la bibliothèque de Brax a reçu Sylvie SAMYCIA pour son récit "**IMPATIENTE**" paru aux Editions Paulsen.

"Lorsque son médecin lui annonce qu'elle ne marchera plus, Sylvie répond : je gravirai le Mont Blanc !"

Cette rencontre s'est faite dans le cadre du Festival TERRES D'AILLEURS, qui s'est tenu du 24 au 28 novembre au Muséum de Toulouse et remporté par **Sylvie SAMYCIA**.

Cet échange riche et ouvert s'est déroulé dans un cadre très convivial grâce à la personnalité très joyeuse de Sylvie, que nous avons découverte à la lecture de son récit.

Les bénévoles de la bibliothèque municipale vous attendent avec des nouveautés

Un cahier de suggestion est à la disposition des lecteurs pour tenir compte de leurs souhaits lors des achats trimestriels.



De nombreuses nouveautés avec des magnifiques albums pour les tout petits, de la science-fiction, des mangas et de nombreux prix littéraires..

La bibliothèque est Municipale et GRATUITE**Adresse de la bibliothèque :**

MVA - 2 route de Leguevin - 31490 BRAX

Tél. : 09 67 48 49 82

mail : bibliotheque.brax@orange.fr

Horaires d'ouverture :

Mardi, Mercredi et Vendredi

16h00 à 18h30

Jeudi

15h00 à 17h30

Samedi de 10h30 à 12h

Pendant les vacances scolaires

Mardi de 16h00 à 18h30

Jeudi de 15h00 à 17h30

INTERNET: bibliotheque-brax31.fr



Carine DELECLUSE
IDE Puéricultrice,
Animatrice du RPE
& Coordinatrice Petite Enfance
de Brax



Devenez Assistant(e) Maternel(le) à Brax !!!

Le relais Petite Enfance (RPE) de Brax vous accompagne dans vos démarches professionnelles pour devenir Assistant(e) Maternel(le).

Des premières questions à la réalisation de votre projet, je vous accompagne par des entretiens personnalisés et la mise en relation avec les organismes compétents.

La profession est reconnue & encadrée par une convention collective.

Une fois la réunion d'information préalable à l'agrément (RIPA) reçue et l'entretien avec la puéricultrice de Protection Maternelle et Infantile (PMI) réalisé, vous aurez accès à la formation certifiante de 120h répartie en 2 sessions (80h initiales + 40h dans les 3 années qui suivent le 1er agrément).

Vous pourrez bénéficier de facilités d'installation (divers primes ou crédit d'impôt) de la CAF. Ainsi vous pourrez débiter vos accueils par 1 ou 2 agréments selon votre situation et augmenterez votre capacité jusqu'à 4 agréments progressivement (après accord des services de PMI).

Pour plus de renseignements : Veuillez me contacter par email : rpe@mairie-brax.fr

La 1ère session « Initiation aux gestes de 1er secours » du Nourrisson, de l'enfant à l'adulte a eu lieu le 1er samedi de Janvier 2022

La formatrice certifiée Naomi Eaves « des Héros de demain » est venue dispenser 3h d'initiation à 8 mamans, leur permettant ainsi de s'essayer aux gestes de 1er secours sur des mannequins. Pour certaines ce fut une découverte & d'autres une pique de rappel nécessaire.

Prochainement sera organiser une session de 2h ciblée sur les gestes de 1ers secours sur le nourrisson & l'enfant.

Si vous êtes intéressé(e)s : plus d'informations par email : rpe@mairie.fr



3 Défibrillateurs Semi-Automatique (DSA) sont répartis dans Brax :



1 DSA accessible de TOUS à la salle des fêtes

- > 1 DSA dans l'enceinte de l'école (à côté de l'église)
- > 1 DSA Dans le club house du Club de Football de Brax



La Convention de Territoire Globale : C'est QUOI ?

- C'est un nouveau cadre de contractualisation entre la Caf et les collectivités autour d'un projet social de territoire.
- C'est une démarche stratégique partenariale qui a pour objectif d'élaborer le projet de maintien et de développement des services aux familles et habitants du territoire.
- Les objectifs : Construire le portrait du territoire et identifier les évolutions ensemble sur des thématique différentes : cf schéma joint. **Un grand MERCI à toutes et tous pour leurs contributions à l'enquête effectuée ce mois de Février.** Plus de 900 réponses ont été recoltées.



LE CLAS : Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)

Malgré la situation sanitaire les jeunes du CLAS ont résisté au COVID !

Le groupe va accueillir de nouveaux élèves à partir de la rentrée du mois de mars. L'aide plus ou moins personnalisée des bénévoles à destination des enfants facilite les progrès et les apprentissages grâce à des pédagogies dites de détours ludiques et attractives. Aussi dans le cadre des ateliers d'ouverture culturelle, l'équipe a décidé de s'appuyer sur les manifestations de la commune pour impliquer les enfants et valoriser leurs projets. A ce titre, des « sos cookies » ou de la lessive ont été confectionnés pour le marché solidaire. , cela a donné l'occasion de manipuler des volumes et quantité de manière amusante et de fait de développer de nouvelles compétences chez les enfants. Par ailleurs, une imprimante 3D est mise à disposition des enfants avec l'accompagnement de Bastien, ce qui va permettre d'initier les jeunes à l'utilisation du numérique et développer leur curiosité, leur réflexion le goût de la patience. Nous remercions l'ensemble des bénévoles pour leur participation et engagement auprès des enfants toujours partants, dynamiques et motivés pour soutenir les jeunes.

Le projet éco-école toujours d'actualité à l'ALAE !



Depuis le début de l'année, chaque période de vacances à vacances a permis de réactualiser les thématiques du projet éco école.

A savoir de septembre à octobre thème : les déchets : les enfants ont réinvestis la collecte des bouchons pour l'association des bouchons d'amour, des stylos, feutres et crayons pour SOS préma , pompot' pour les amis de Fambine au Sénégal et les canettes pour l'association Knet partage qui finance des actions pour les enfants vulnérables.

Aussi, Solange animatrice a réalisé avec les enfants une robe extraordinaire avec des capsules en aluminium de café afin de participer au grand défilé organisé dans le cadre du mouvement associatif du World Clean up day au printemps. (Cf photo)

Ces partenariats s'amplifient chaque année et nous sollicitons les familles pour participer et collecter avec nous.

De Novembre à décembre : l'eau a fait l'objet de diverses animations pour faire comprendre aux enfants la nécessité d'économiser cette richesse !!

De janvier à février : l'alimentation. La formation effectuée par les animateurs dans le cadre des actions de Toulouse Métropole, a permis de mettre en place un composteur dans la cour de l'école et d'accompagner les enfants dans cette nouvelle démarche qui sera propice à l'installation du potager à venir. Les petits déjeuners de l'ALAE sont toujours d'actualité tous les mercredis matin ! Une nouvelle signalétique pour la zone de tri à la restauration à été mis en place.

Aussi avis à toutes les familles le LUNDI est devenu la journée éco école : goûter zéro déchet ! Merci de soutenir cette action et de ne fournir à vos enfants que des fruits ou gâteaux non emballés !

En Mars-Avril : la santé sera à l'honneur en mettant en avant différents projets sur l'inclusion des enfants et public en situation de handicap. Par ailleurs, un projet de sensibilisation à l'importance du sommeil et aux écrans

LE PAJ (Point Accueil Jeunes)



Les activités du point jeunes continuent ! et les jeunes prennent toujours autant de plaisir à se retrouver autour du baby ou de leur nouvelle table de Ping Pong auto financée par la collecte de la tombola du marché solidaire.

N'hésitez pas à suivre le point jeunes sur les réseaux instagram et facebook,

Les horaires : tous les samedis de 14h à 19h le vendredi soir sur projet, sortie ou soirée,

Et pendant les vacances scolaires : à partir de 10h pour les chantiers jeunes, et de 14h à 19h du lundi au vendredi.

Bientôt les jeunes de cm2 se verront invités au paj une fois par semaine le midi dans le cadre du projet passerelle, cm2/ collège , ils pourront s'habituer progressivement au PAJ et prendre leur repère, rencontrer des plus grands et ainsi préparer leur rentrée en 6ième plus facilement.

Contact : Salomé directrice adjointe du Point accueil jeune 06 41 68 04 02 ou sur les heures d'ouverture directement au PAJ.

LE CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL)

Compte tenu de la situation sanitaire, nous avons été contraints d'annuler le repas des aînés qui était programmé le 09 janvier 2022.

De ce fait, nous avons décidé d'étendre le **cadeau-coffret** à l'ensemble des personnes de plus de 67 ans, à raison d'une valisette par foyer.

Plusieurs personnes ont souhaité que leur coffret gourmand soit offert à une association caritative, bien entendu nous avons respecté leur choix.

Nous avons pu rencontrer les bénéficiaires au plus près, et partager un moment d'échange notamment sur le questionnaire de diagnostic de territoire qui était en cours lors de la distribution.

Cela va nous permettre d'analyser vos besoins au quotidien et de construire un plan d'action à l'échelle communale.



**Questionnaire rempli avec
Madame Thérèse Vergé
("Nenette")**

Départ à la retraite Nicole Mariotti



Après 29 ans passés au sein de notre école maternelle, il est temps de souhaiter un très bon départ à la retraite pour notre ATSEM : Nicole MARIOTTI.

Nous souhaitons la remercier pour toutes ces années de service rendus et sa bonne humeur perpétuelle, elle qui a su s'occuper de nos enfants et qui mettait de la joie partout où elle passait, son caractère dynamique et sa jovialité nous manqueront énormément ! Tous les petits braxéens (et ceux aujourd'hui devenus grands...) ont eu la chance d'avoir Nicole comme ATSEM. La commune de Brax souhaite donc une retraite bien méritée à Nicole après tant de bons et loyaux services.



Un très joli marché Solidaire de Noël !

Le marché Solidaire de Noël malgré des conditions sanitaires exigeantes ont quand même permis la tenue de cette manifestation qui a été une belle réussite.

Un grand bravo aux organisateurs bénévoles de l'association BRAX SOLIDAIRE !

Nos associations et nos agents techniques oeuvrent ensemble pour améliorer notre village

Les **bénévoles du Foyer Rural** ont effectué bénévolement la réalisation d'une estrade dans la salle dédiée à la musique de la MVA (maison de la vie associative) pour isoler cette pièce et diminuer les nuisances pour les adhérents et les bénévoles de la Bibliothèque ainsi que les utilisateurs des salles voisines.



Et les **bénévoles du Tennis Club de Brax**, aménagent le nouveau club house du Tennis avec des travaux d'isolation, d'électricité, peinture, en respectant les règles de sécurité exigées pour ces lieux.

Gros travail de réalisation.

Quand aux bénévoles de la **section Football**, ils participent avec les agents techniques de la commune à la pose de la clôture pour sécuriser le stade municipal.



Le conseil des sages travaille pour valoriser notre patrimoine

L'implantation de panneaux retraçant le patrimoine historique du village a été confiée au conseil des sages. De nombreuses réunions ont permis de bien avancer sur ce projet. Chacun a pu mettre ses idées et ses connaissances à disposition de toutes et tous. Un vrai travail d'équipe, un gros travail de recherche sur les lieux (l'église, le prieuré, la mairie, les maisons Dandine et Bégué, le lavoir, la stèle Morhange, la croix de la place, la gare et sa lampisterie, le château). Un comité de lecture élabore les textes, vérifie l'exactitude des écrits qui viendront baliser les sites. Au printemps ces travaux d'écritures seront terminés et la mairie pourra ensuite lancer la phase de fabrication et d'installation peut être d'ici la fin de l'année. On devrait voir notre commune s'enrichir d'explication sur nos vestiges historiques.



GRATUIT
Matériel fourni pour la séance

Bibliothèques Sans Frontières
Librairie Without Borders

Découvrez les cafés numériques !

Savez-vous qu'au Braxéen, on peut faire autre chose que prendre un café ?

Venez apprendre avec nous : comment se servir d'un ordinateur ? Créer son adresse email ? Éviter d'être piraté ? Écrire une lettre ou un CV ? Faire ses démarches administratives sur internet ? Communiquer avec votre famille ? Trier ses dossiers ?

Nous débattions la séance par un atelier de groupe où nous apprendrions ensemble à repérer et éviter les arnaques d'internet, puis nous répondrions à vos questions et vous aiderons à progresser dans votre utilisation de l'informatique et du numérique.

REJOIGNEZ-NOUS TOUS LES LUNDIS & VENDREDIS ENTRE 15H ET 17H

Le Braxéen
2 rue de l'église - 31 490 Brax
Tél : 05 61 49 33 46

Ces séances sont ouvertes à toutes et tous, sans obligation de consommation.

Logos: Cappamini, FODOROTTECH, Mairie de Brax, Caisse d'Allocations Familiales

Les cafés numériques au Bar le Braxéen une belle initiative !

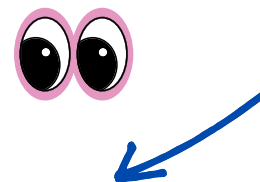


En partenariat avec Bibliothèques Sans Frontières, Le bar de notre commune a organisé durant tout l'hiver : **les cafés numériques au Braxéen**, les lundi et les vendredi, de 15H00 à 17H00, c'était gratuit et ouvert à tous. Des conseils, des formations pour apprendre à se servir d'un ordinateur. Créer son adresse email, écrire une lettre ou un curriculum vitae (CV). Faire des recherches ou des démarches administratives sur internet. Quelques exemples du contenu de ces sessions.

Pour rappel vous pouvez également vous rendre en mairie, le CCAS fournit également tout aide nécessaire ou conseil pour traiter vos demandes numériques



ELECTION 2022



Cette année vont avoir lieu l'élection présidentielle (les 10 et 24 avril) et les élections législatives (les 12 et 19 juin). Pour les élections législatives (**les 12 et 19 juin**). Il est encore possible de s'inscrire. Ci-dessous, vous trouverez les dates limites d'inscription sur les listes électorales :

Élections législatives

- En ligne : jusqu'au 4 mai 2022
- En mairie ou par courrier : jusqu'au 6 mai 2022

En amont de l'élection présidentielle aura lieu la refonte des listes électorales, ce qui signifie que tous les électeurs recevront une nouvelle carte d'électeur.

• **Vérification de sa situation électorale :**

À tout moment, vous pouvez vérifier votre situation électorale sur le site Service-Public.fr

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Ce service vous permet de :

- savoir sur quelle liste électorale vous êtes inscrit(e)
- connaître l'adresse de votre bureau de vote
- connaître votre numéro national d'électeur
- savoir si vous avez des procurations en cours
- télécharger votre attestation d'inscription sur les listes électorales



• **Inscription en ligne :**

Le site permet également de s'inscrire en ligne, soit avec une connexion France Connect soit avec des identifiants (adresse mail et mot de passe à créer).

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

La demande est transmise directement à la mairie qui la traite et vous adresse une confirmation de votre inscription ou, le cas échéant, vous notifie son rejet et les motifs.

Procurations :

Cette année, des changements interviennent sur les procurations, déjà dématérialisées depuis l'année dernière, via la téléprocédure <https://www.maprocuration.gouv.fr/>

« Maprocuration » permet d'enregistrer et de résilier ses procurations.

L'un des principaux changements concerne la suppression de la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune.

A noter également, l'établissement facilité des procurations pour les personnes souffrant de maladies ou infirmités graves : une simple attestation sur l'honneur pour solliciter le déplacement d'un agent habilité à domicile est exigée.



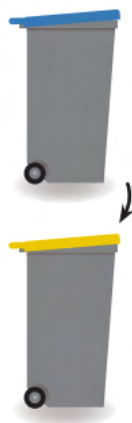
Cette année a été distribué par la commune un agenda pour ses administrés, vous pouvez ainsi retrouver facilement sur un support toutes les informations pratiques de la commune et noter vos dates importantes pour l'année 2022



IMPORTANT!



Dates prévues du changement du couvercle des bacs dans la Commune : les 21-22 et 23 mars 2022 (semaine 12)



Pour faciliter le tri des déchets, peu à peu, partout en France, le jaune devient le code couleur pour les emballages et papiers

la couleur du couvercle de votre bac de collecte des emballages et papiers passera du bleu au jaune.

Tant que son couvercle n'aura pas été remplacé, merci de laisser votre bac accessible sur la voie publique.

Ce changement n'aura aucune incidence sur les modalités de collecte et les consignes de tri.



Calendrier de l'enlèvement des encombrants : les mercredis

Trimestre 1	Trimestre 2
26 Janvier	27 Avril
23 Février	25 Mai
30 Mars	29 Juin

Trimestre 3	Trimestre 4
27 Juillet	26 Octobre
31 Août	30 Novembre
28 Septembre	28 Décembre

Inscription en mairie obligatoire



Planter sans dépasser : La plantation d'une haie de séparation entre deux propriétés doit respecter des consignes. En présence d'un mur.

Mur mitoyen, la distance est mesurée à partir du milieu du mur.

Mur appartenant au voisin, distance à partir de la face du mur qui donne chez vous.

Mur vous appartenant, distance à partir de la face du mur orienté vers le voisin.

Et aussi concernant les murs de clôtures, les façades doivent être crépies côté rue.



Drone : règles de pilotage à respecter

Il n'est autorisé de voler que dans une propriété privée, à condition que le vol ne présente aucun danger. Quelle que soit la taille de votre drone, vous êtes concernés par **l'interdiction** et n'avez donc pas le droit de voler au dessus de **l'espace public**, ce qui comprend également **les parcs**.



Guichet Rénov'Occitanie de Toulouse Métropole - Permanences 2022 Des conseils gratuits et indépendants des fournisseurs d'énergie et des fabricants. Pourquoi s'en priver?

Pour rappel cette mission de service public vise à conseiller gratuitement les particuliers sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables et ainsi les inciter à rénover leur logement dans des bonnes conditions. Chaque membre de l'équipe reste joignable via son mail professionnel. Si vous n'avez pas d'interlocuteur habituel, vous pouvez nous joindre à l'adresse info.energie@solagro.asso.fr Prise de rendez-vous en ligne : <https://infoenergie-toulousemetropole.fr/prise-de-rendez-vous> Le site Info Énergie présente les différentes aides financières afin que les particuliers y trouvent le maximum d'information de manière autonome : <https://infoenergie-toulousemetropole.fr/aides-financieres>

En 2022, les prochaines permanences Info Énergie à Brax auront lieu dans **la Maison de la Vie Associative en salle verte** (sous réserve et dans le strict respect des prescriptions sanitaires en vigueur au moment des permanences).

- Mardi 22/03/2022 de 9h30 à 12h30
- Mardi 24/05/2022 de 9h30 à 12h30
- Mardi 26/07/2022 de 9h30 à 12h30
- Mardi 27/09/2022 de 9h30 à 12h30
- Mardi 22/11/2022 de 9h30 à 12h30

Pour rappel, toutes les dates dans tous les lieux proposés, ainsi que la prise de RDV en « libre service » sont disponibles sur le site : <https://infoenergie-toulousemetropole.fr/prise-de-rendez-vous>

APPEL À BÉNÉVOLES POUR CRÉER UNE RÉSERVE CITOYENNE



Dans le cadre de la refonte du PCS (Plan Communal de Sauvegarde) et du DICRIM (document d'Information Communal sur les Risques Majeurs), la commune de Brax va créer sa réserve communale citoyenne. Placé sous l'autorité du maire, ce dispositif permettra aux habitants bénévoles majeurs, d'apporter leur concours et leur assistance aux services de la commune, sur des événements ou manifestations (sport, concert...) ou encore en cas de crises (inondation, tempête...).

Nous faisons donc appel à des bénévoles pour fédérer toutes les bonnes volontés, dans un esprit de solidarité et d'entraide.

Les volontaires bénévoles qui ont envie de s'engager dans cette action peuvent se faire connaître en mairie, en téléphonant ou en envoyant un email (contact@mairie-brax.fr).

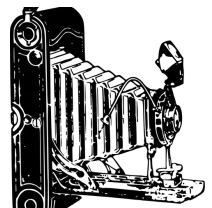
Les demandes seront examinées et approuvées par la mairie qui affectera les missions qui seront confiées aux bénévoles.



LE CONSEIL DES SAGES VOUS SOLLICITE À VOS GRENIERS, ARMOIRES, ALBUMS

Le conseil des sages de la commune a émis l'idée de faire appel aux anciens pour retrouver dans leurs greniers ou archives, de vieilles photos, cartes postales, documents qui pourraient retracer la vie familiale (mariages, fêtes de famille ...) et la vie publique (photos de classes, fêtes du village, marchés...) de notre village avant 1960.

[Vous pouvez déposer vos photos en mairie. Toutes les photos qui nous seront confiées seront scannées et rendues dans les meilleurs délais.](#)



Démocratie, expression libre..

En application de la loi du 27 février 2002 concernant la démocratie de proximité, un espace de libre expression est réservé dans le bulletin municipal à la représentation politique au sein du Conseil Municipal. Les textes publiés dans cette rubrique relèvent de la seule responsabilité des auteurs.

Anne LAMOTTE

pour la liste Poursuivons ensemble

Le numérique est devenu vital, ne laissons personne sur le bord de la route !

La mairie devrait lutter contre l'exclusion digitale source d'inégalités. Alors que l'on bascule vers le tout numérique : services publics, consultations médicales, achats, télétravail de nombreux Braxéens sont isolés.

Notre commune doit impérativement s'impliquer dans cette lutte auprès des habitants laissés pour compte, jeunes et seniors en tête. Qu'est devenue l'idée d'une permanence numérique municipale ?

Et qu'en est-il de la communication auprès des élus et des administrés pour des sujets aussi structurants pour l'avenir de notre collectivité : l'achat du château, la hausse de l'impôt foncier et la hausse des indemnités des élus...pour lesquels nous avons voté contre faute d'informations précises et claires.

Les élus de la liste « Poursuivons ensemble » : Anne LAMOTTE, Philippe BEUGNIET, Esma AL- GAMRA, Christophe MANGION.

François LÉPINEUX

pour la liste Osons Brax

Nous revenons vers vous pour vous faire part de notre action de groupe minoritaire, rendre compte aux électeurs qui ont voté pour notre groupe et plus généralement communiquer nos prises de position.

Être élu dans un groupe minoritaire c'est participer au débat municipal, faire part de nos propositions et partager avec les Braxéens nos votes au sein du Conseil Municipal, tel est l'objet de cette première édition de notre revue « Le Service Après Vote » que nous invitons à consulter en ligne cf. liens ci-dessous.

Notre volonté reste de coopérer tout en portant un éclairage contradictoire lorsque nous le jugeons nécessaire. Ainsi nous sommes en total désaccord quant à la gestion de l'acquisition du château : vous trouverez nos explications dans ce document.

www.osonsbrax.fr - osons.brax@gmail.com - @OsonsB (Facebook & Twitter)

Les élus de la liste « Osons Brax » : François LÉPINEUX et Michaël MONTROYA

Mairie de Brax : 9, rue de la mairie 31490 BRAX

Tél : 05 62 13 06 70 / Fax : 05 62 13 06 71

contact@mairie-brax.fr

Horaires d'accueil en présentiel et téléphonique

(à partir du 1er Mars)

- du Lundi au Vendredi :
de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00
- Samedi Fermé

• Numéros d'urgence

- SAMU 15
- Police secours 17
- Pompiers 18
- Urgences européennes 112
- Médecins nuit, WE et jours fériés 3966
- Gendarmerie Léguevin 05 61 07 19 50
- ERDF - sécurité dépannage 09 726 750 31
- GDF - dépannage gaz 0 800 47 33 33
- Centre anti-poison 05 61 77 74 47
 - Hôpital Purpan 05 61 77 22 33
 - Hôpital Ranguel 05 61 32 25 33
 - Hôpital la Grave 05 61 77 78 33
 - Hôpital des enfants 05 34 55 86 33
 - Allô Enfance maltraitée 119
- SAMU SOCIAL (accueil sans abris) 115
 - Service aux malentendants 114
 - MAIRIE Urgence 06 74 95 57 35
 - Numéros utiles à Brax
 - Mairie 05 62 13 06 70
 - Ecole maternelle 05 62 13 06 91
 - École élémentaire 05 62 13 06 90
 - C.L.A.E 05 62 13 06 94
 - C.C.A.S 05 62 13 06 70
 - Bibliothèque 09 67 48 49 82
 - Salle polyvalente 05 62 13 06 98
 - Stade 05 61 86 76 41
 - Gare de Brax 05 61 86 54 75



DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE
DE **BRAX**

La mairie vous
informe en temps réel
sur votre Smartphone

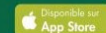
- Alertes notification
- Actualités
- Événements
- Travaux



Retrouvez toute l'information
locale sur votre Smartphone !



Téléchargez gratuitement **CityAll**
puis sélectionnez votre ville



Retrouvez les actualités et les événements en direct de votre commune sur l'application **CityWall**, en téléchargement libre et gratuit sur smartphones et tablettes. Disponible sur Google Play et sur l'App Store, et ne collecte aucune donnée personnelle.

CARNETS - MARIAGES - NAISSANCES

Déjà quatre mariages programmés en 2022 !

N'hésitez pas à nous contacter pour passer une
annonce dans cette catégorie

contact@mairie-brax.fr

Respecter les lieux publics

Il est interdit d'abandonner, de déposer ou de jeter des débris, sur tout ou partie de la voie publique, bancs, trottoirs.

À SAVOIR ET À RESPECTER,

Bricolage divers :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
Samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00
Dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00 et de 16h00- 18h00

Déchets verts :

Location de sacs à végétaux en mairie.

Divers :

Conseils pratiques et informations utiles autour des rongeurs sont disponibles sur le nouveau site internet : info-rongeurs.fr

NE BRÛLONS PLUS
nos déchets verts
à l'air libre !

RAPPEL IMPORTANT

Un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre, ainsi que les déchets dits "verts" qui sont l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, de taille de haies, d'arbustes, de débroussaillage, les épluchures.



Vous pouvez également recevoir ce document par mail en nous contactant à l'adresse mail de la mairie: contact@mairie-brax.fr

L'arrivée du chemin de fer à BRAX

Le 1er mai 1863, la Compagnie des chemins de fer du Midi et du Canal latéral à la Garonne, créée en 1852 par les frères Pereire, signe une convention avec le ministre des Travaux Publics pour la concession éventuelle d'un chemin de fer « de Toulouse à Auch ». Cette convention est approuvée par décret impérial le 11 juin 1863. La ligne est déclarée d'utilité publique le 17 juin 1865, elle couvrira une longueur d'environ 90 km.

Dés lors les discussions vont commencer pour définir le tracé. A cette époque, Pibrac célèbre avec éclat la glorification de sa bergère Sainte Germaine. A partir de la canonisation de Germaine Cousin (1867) les pèlerinages attirent des foules considérables. Pour faciliter la venue des pèlerins, le Père Tesseyre, curé de Pibrac, adresse une pétition de plus 300 000 signatures à l'impératrice Eugénie de Montijo demandant la modification du tracé initial pour un itinéraire passant par Pibrac et donc par Brax.

Mais lors de l'aménagement de la ligne de chemin de fer reliant Toulouse à Auch, l'implantation de la gare suscite de nombreuses tractations entre les élus de Brax et ceux de la commune de Léguevin. Brax finit par l'emporter le 16 mars 1868. La décision est prise, la station se situera à la limite communale des deux villages, et portera le nom de BRAX-LEGUEVIN.

Les plans parcellaires sont dessinés par le géomètre expert des Ponts et Chaussées, Mr Antoine Georgin (1821-1872), il trace l'implantation de la voie et il définit les terrains à acquérir pour la ligne du chemin de fer et ses dépendances, et, pour rétablir les chemins et les cours d'eau. L'ensemble des plans est validé le 30 novembre 1869.

Au chant des oiseaux et aux divers bruits de la ferme va se substituer le bruit des travaux de terrassement, de nivellement, de construction et des casseurs de cailloux... Ces travaux vont générer de nombreuses embauches sur le chantier. Les ouvriers sont souvent issus de l'agriculture, ou sont forgerons, maçons, charpentiers ; mais la plupart se retrouvèrent engagés comme terrassiers, car c'étaient d'eux que les ingénieurs et les chefs de chantier avaient surtout besoin, au début. De nouveaux métiers apparaissent à Brax : chef de gare, lampiste, garde-barrière, chauffeur, mécanicien, cantonniers...

Les travaux durèrent plusieurs années.



Le paysage de la campagne braxéenne, où s'étalaient des champs de blés et de vignes, fut modifié par la nouvelle voie qui coupa le village en deux. Certains habitants de hameaux, comme ceux des Cigareaux, demandèrent un passage à niveau pour piétons afin de rejoindre plus rapidement le cœur du village, pour que le bétail puisse aller s'abreuver au lavoir modeste installé sur le bord du Couget et pour permettre aux dames d'aller laver leur linge.

En même temps que la voie progressait, les constructions annexes virent le jour : la gare de type IV (on disait alors la station), la lampisterie, puis les 5 maisons de garde-barrière. Les garde-barrières titulaires étaient astreintes à résidence dans la maison construite à cet effet, peu ou pas payées, elles étaient logées gratuitement. Chaque maison avait son jardin et bien souvent un poulailler, cela permettait à la garde-barrière et à son époux, le cantonnier affecté au chemin de fer, de cultiver des légumes, des fruits et d'élever lapins et volailles !



L'arrivée du chemin de fer à BRAX suite et fin...



Enfin le 22 octobre 1877 ce fut la mise en service de la ligne.

Madame Marie Courtis fut la dernière gérante de gare à Brax, elle occupa ce poste pendant 11 ans, de 1965 à 1976, puis ce fut la fermeture de la gare de Brax. Pendant ses fonctions elle fut logée, avec sa famille dans l'appartement, au premier étage, elle a obtenu de nombreux prix pour la gare la plus fleurie !

Après leur départ, en 1976, le logement sera affecté à la famille d'une institutrice. Les locaux techniques et l'accueil des passagers seront dédiés à diverses associations braxéennes.

Puis les années 80 virent l'automatisation des barrières. Les dernières garde-barrières de Brax furent Denise Lartigue (1914-2008) et Henriette Séguret (1920-2017).

Le 2 septembre 1985, c'est l'ouverture de la nouvelle gare de Brax-Léguevin ; elle fut construite en un temps record, à peine 3 mois après l'acceptation du permis de construire. Outre le bâtiment d'accueil des passagers, il a été aménagé une voie d'évitement pour permettre aux trains de se croiser et de créer un terminus pour certaines rames. Ces aménagements ont amélioré la desserte de la banlieue Ouest de Toulouse en augmentant le nombre d'aller et retour.

Les maisons de garde-barrières ont été vendues par la SNCF à des particuliers et sont devenues des maisons d'habitations privées. Le jardin de la gare, situé au bout de la rue Borde Blanche, fut acheté par la famille Courtis qui y fit construire leur maison. L'ancienne gare restaurée et réhabilitée, à partir de 2012, est devenue la Maison de la Vie Associative.

En 2022 une nouvelle page s'inscrit dans le grand livre de l'histoire de la gare de Brax-Léguevin. Le plan multimodal prévoit l'aménagement de parkings pour les voitures, les deux roues et le bus 32, et, la sécurisation pour les piétons.



Daniel Sentenac (artiste peintre - Brax)

Notre artiste peintre Braxéen **Daniel Sentenac**, après avoir exposé ses créations au TMP de Pibrac expose au mois d'Avril à la mairie de Tournefeuille. Nous pourrons sur notre commune de BRAX voir ses magnifiques peintures au mois de Juin. Des précisions sur cette exposition vous seront communiquées un peu plus tard.

Vous pouvez voir ses réalisations sur :
<https://dictionnairedesartistescotes.com>
et
<https://www.artmajeur.com>

